

"À la fin du mois de septembre, je n'avais toujours pas été payé", sans salaire, un enseignant se voit proposer de faire un prêt



Ce mardi, les enseignants du collège Georges-Politzer sont venus soutenir devant le rectorat de Créteil un de leurs collègues qui n'a pas été payé depuis la rentrée scolaire. ● © DR

Écrit par [Emmanuèle Bailly](#) Publié le 14/10/2025 à 17h45 Temps de lecture : 5 mins

Paris Ile-de-France

f

whatsapp

copier le lien

Pas payé depuis la rentrée de septembre, un professeur d'un collège d'Ivry se voit proposer par le rectorat de contracter un prêt pour payer son loyer et se nourrir. Un cas qui n'est pas isolé selon les syndicats enseignants qui se mobilisent.

La Quotidienne Société

De la vie quotidienne aux grands enjeux, recevez tous les jours les sujets qui font la société locale, comme la justice, l'éducation, la santé et la famille.

vous adresse e-mail

s'inscrire

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "La Quotidienne Société". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter. [Notre politique de confidentialité](#)

Benjamin (prénom d'emprunt) est enseignant contractuel au collège Georges-Politzer à Ivry-sur-Seine dans le Val-de-Marne. À 28 ans, c'est sa quatrième rentrée en tant que professeur d'anglais au sein de l'académie de Créteil. Fin septembre, après un mois de cours, il n'a toujours pas reçu son salaire.

"À la fin du mois de septembre, je n'avais toujours pas été payé", explique Benjamin. Inquiet, il envoie un mail à sa gestionnaire de paie qui lui répond "que la direction départementale des finances publiques (DDFIP) avait rejeté son dossier" et qu'il n'était pas le seul. "On m'a dit qu'il y avait une dizaine de cas similaires", déplore l'enseignant.

Le rectorat lui explique que l'origine du rejet de son dossier serait "due à une chose mal codifiée ou une erreur humaine", poursuit l'enseignant. "Un souci technique temporaire" qui touche les non-titulaires du second degré, nous confirme le rectorat de Créteil contacté ce jour.

Afin de régler la situation, l'administration conseille alors à l'enseignant de faire un prêt à 0 % par l'intermédiaire de la MGEN, la mutuelle de l'Éducation nationale. "Je pouvais faire soit un prêt d'urgence de 2 000 euros, ou attendre jusqu'à la fin du mois d'octobre. J'ai un loyer à payer, je ne pouvais pas attendre alors j'ai accepté ce prêt", explique Benjamin.

Le rectorat nous confirme également avoir proposé "le 1er octobre dernier à cet enseignant, et signée par la DRH le 8 octobre, l'octroi d'un prêt d'urgence à 0 % auprès de la MGEN".

Mobilisation au collège

Ses collègues se sont mis en grève ce lundi 13 octobre, après une première journée d'action le mercredi 8 octobre. Dans un courrier les enseignants du collège Georges-Politzer à Ivry-sur-Seine dénoncent la gravité de la situation.

"Cette maltraitance institutionnelle plonge notre collègue dans une précarité certaine car, il semble nécessaire de rappeler cette évidence : ce dernier a, comme nous tous, besoin de son salaire pour se loger et se nourrir", écrit dans un mail, l'équipe enseignante.

"Nous réclamons seulement que le travail des enseignants soit rémunéré et sommes contraints d'admettre que, pour cela, il semble nécessaire de transformer ce mince droit en revendication médiatisée", observe l'équipe enseignante.

"Techniquement ils sont en capacité de verser des acomptes, ils le font dans d'autres académies. Alors pourquoi pas à Créteil ?"

Un syndicaliste

Cet enseignant depuis 20 ans et représentant syndical du Snes Créteil n'est pas étonné de cette situation : "Ce ne sont pas des cas isolés, ce sont des cas que l'on retrouve chaque année en nombre relativement important. Soit pour des contractuels, soit pour les entrants dans l'Académie", confirme-t-il. "Soit c'est dû à des erreurs, soit à autre chose, il y a plein de raisons qui peuvent empêcher le paiement du salaire. Et dans ce cas-là, ce que propose le rectorat, c'est un prêt à taux zéro de la MGEN", détaille-t-il.

Il déplore un fonctionnement qui devient peu à peu la règle. "Dans d'autres fonctions publiques ou dans d'autres ministères, la mise en paiement en urgence d'un salaire ne pose pas de problème, c'est toujours dans l'Education nationale qu'il y a des soucis", dit-il. "Il y a quelques années, il y avait des acomptes de 80 %, il y avait aussi des prêts pour les situations d'urgence, mais maintenant ce sont presque systématiquement des prêts", avance-t-il.

Les payes des enseignants sont transmises à la direction générale des finances (DGFIT) qui leur verse leurs salaires. "La plupart du temps ça vient d'eux, soit il manque un papier, soit il y a des retards dans la transmission des demandes et ça bloque", décrit le représentant du SNES.

"Techniquement ils sont en capacité de verser des acomptes, ils le font dans d'autres académies. Alors pourquoi pas à Créteil ? Ce qui est possible ailleurs, je ne vois pas pourquoi ce n'est pas possible à Créteil, à part le fait qu'on gère des masses plus importantes", reconnaît le syndicaliste.

Benjamin a été reçu ce mardi matin par les services de l'académie. À la sortie, le jeune homme n'est pas encore totalement rassuré, "on m'a dit que je devrais recevoir une avance pour le mois de septembre cette semaine puis un acompte fin octobre pour les salaires des mois de septembre et d'octobre, que c'était sûr à 99 %, car il y a encore un risque que mon dossier soit rejeté". Mais il reste positif, "tout devrait être réglé fin novembre", espère-t-il.

Cet article vous a intéressé ? Partagez-le

f

whatsapp

copier le lien

Sur le même sujet

- Hommage à Samuel Paty : Les professeurs peuvent être assassinés "pour ce qu'ils sont et ce qu'ils font", une cérémonie du souvenir organisée

Comment lutter contre le décrochage scolaire ? Le Micro-Lycée réconcilie les jeunes avec l'école

Des écoliers jugés trop bruyants vont-ils retrouver leur cour de récréation ? La justice propose une médiation avec les riverains
- ## Mots clés de l'article
- Éducation

Société

Val-de-Marne

Paris Ile-de-France

Autres sujets →
- ## Paris Ile-de-France
- [Voir toute l'actualité →](#)
- Tirs de LBD jugés disproportionnés : huit mois de prison requis contre un policier

Le 18/11/2025

Élections municipales 2026 : parité obligatoire et fin du panachage, "dans les petits villages, ça va poser des problèmes"

Le 18/11/2025

Trouver une place de stationnement grâce à l'IA, une appli en test dans la région

Le 18/11/2025

Ce n'est pas votre région ? [changer de région](#)

voir l'actualité de toutes les régions

→

Tous les jours, recevez l'actualité régionale par newsletter : choisir une région

vous adresse e-mail

s'inscrire

France Télévisions utilise votre adresse e-mail pour vous envoyer la newsletter régionale. Vous pouvez vous en désinscrire à tout moment via le lien en bas de ces newsletters. Notre politique de confidentialité

voir nos archives

Recevez tous les jours les principales informations de votre région

s'inscrire

×



le live

direct tv

direct radio

Retrouvez aussi

La météo

Les jeux

Politique de confidentialité

CGU et mentions légales

Index

Qui sommes-nous ?

Nous contacter

Accessibilité (partiellement conforme)

Charte déontologique

Assistant vocal

Devenir annonceur

Recrutement